Vol. XXXII — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Avril 1903. — No. 22

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)........ 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

The Library (Governm. Offices)

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

Dans le Monde Religieux

Les offices de la Semaine Sainte à la cathédrale ont été fort beaux cette année; une foule nombreuse les a suivis chaque jour.

Jeudi Saint au soir, Mgr l'Archevêque a donné un impressionnant sermon sur l'Eucharistie. Sa Grandeur a d'abord fait un saisissant tableau de la Cène, puis a déroulé cette thèse que l'Eucharistie est un mystère de foi et un mystère d'amour. Nous, catholiques, a dit le prédicateur, nous croyons fermement que Dieu est réellement présent sous les saintes espèces ; les chrétiens qui moururent dans les persécutions confessèrent aussi cette vérité ; les vieilles et somptueuses cathédrales, les antiques basiliques des vieux pays comme aussi les modestes chapelles des contrées de missions ; les monuments accumulés depuis des siècles de la littérature religieuse et de l'éloquence sacrée, l'œuvre bienfaisante des ordres religieux, tout cela, ce sont des hommages au dogme de la Transubstantiation. Mystère d'amour aussi, l'Eucharistie ! On a beau scruter l'histoire, on a beau sonder tous les arcanes du cœur humain, jamais on n'y pourra découvrir un exemple d'amour aussi complet et aussi sublime que cette continuation de la présence corporelle du Sauveur au milieu des hommes. Né sur la paille d'une crèche, demeuré trente trois ans sur la terre pour enseigner le chemin du ciel aux humains, crucifié sur la Croix, Jésus trouve qu'il n'a pas encore assez fait ; Il trouve un moyen de prolonger sa présence ici-bas et de se donner en nourriture aux hommes. La langue humaine n'a pas de mots assez expressif pour dire la gratitude qu'un catholique doit ressentir quand il songe à ce mystère, le résumé de toutes les miséricordes éternelles. Ce sermon est, de l'opinion de tous, l'un des plus éloquents et des plus beaux que Mgr l'Archevêque nous ait jamais donnés. La cathédrale était remplie d'une foule nombreuse, unie de cœur et de sentiments au vénéré prédicateur.

***

Le lendemain, Vendredi Saint, le R. P. Blain, S. J., du Collège, donnait le sermon sur la Passion. Comme il est de tradition dans la grande et illustre Compagnie de Jésus, le R. P. Blain a fait un discours où la doctrine et la philosophie élevée le disputaient à la richesse du langage et à la beauté des sentiments. Le distingué prédicateur a raconté, d'étape en étape, le drame sanglant de la Passion et s'arrêtait à chaque partie pour expliquer les enseignement qui s'en dégagent. Comme la veille, la cathédrale était bien remplie, malgré le mauvais temps.

AU DEBUT

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français.

Paques a la Cathedrale

La cathédrale offre un aspect charmant. La jolie décoration faite par M. Monty, il y a deux ans, est encore aussi fraiche qu'au sortir de son pinceau. Le soleil de Pâques l'inonde de sa clarté. L'autel, agrandi pour y recevoir ses fleurs naturelles et artificielles et ses lumières, présente le plus beau coup d'œil. Puis vient la pompe de nos cérémonies religieuses : la messe pontificale toujours si impressionnante. Mgr l'Archevêque et ses officiers sacrés revêtent les riches ornements des grandes fêtes : prêtre assistant, le R. P. Dandurand; diacre d'honneur, le Rev. P. Dorais; sous-diacre d'honneur le très Rév. M. Zoldac, visiteur des Ruthènes; diacre d'office le Rév. M. Béliveau; sous-diacre d'office le Rév. M. Poirier; porte-croix le Rév. M. Perinet, et maître des cérémonies le Rév. M. Mireault. L'orgue module agréablement les cantiques de Pâques. Tout est prêt pour le sacrifice. Nos chantres entonnent gravement le plain chant de l'Introït puis exécutent avec plein succès la 2me messe de B. C. Fauconier. Les jolies voix de nos petits garçons de l'Académie Provencher se mêlent agréablement aux voix d'hommes, et leur gracieux gazouillement du "Gloria" nous a particulièrement charmés. A l'offertoire on chanta le "Regina Cœli" de E Chanat. Le sermon fut donné par M. le Vicaire Général; le prédicateur établit le dogme de la résurrection de Jésus-Christ, fondement de notre foi et il tira de cette grande vérité des conclusions très pratiques. Les vêpres pontificales furent solennelles et le chant des psaumes fut entrainant. Au salut M. Potvin chanta le "Benedictus qui venit" de Fauconier, on répéta le "Regina Cœli" et on chanta de "Tantum Ergo" de P. Wiegand.

DECES

Mardi dernier, le 7 avril, décédait à Auburn, Maine, E U, Melle Philomène Gauthier, fille de M. Azarie Gauthier, de Ste Agathe. La défunte résidait depuis plusieurs années chez son frère, M. l'abbé Eugène Gauthier, le dévoué curé d'Auburn ; elle était née à St. Hyacinthe, P. Q., et avait 38 ans. Justement affectionnée de sa famille, qui était à même de connaître jusqu'au détail ses précieuses qualités d'intelligence, de cœur et de foi, Mlle Gauthier sera aussi regrettée de tous ceux qui l'ont connue. Quelques heures avant de mourir, elle a reçu avec une intense dévotion les derniers sacrements de la main de M. l'abbé LaRivière, fils de l'Hon. A. A. C. LaRivière, M. P.

Une messe de requiem a été chantée à Auburn, puis M. l'abbé Gauthier a pris la route du Manitoba avec la dépouille mortelle. M. Azarie Gauthier est venu rencontrer le funèbre convoi samedi à Winnipeg, où la morte a été exposée jusqu'au lendemain chez son frère M. Arthur Gauthier. Après un libera chanté à l'église de l'Immaculée Conception par M. l'abbé Cherrier, le cercueil a été conduit à Ste Agathe où a eu lieu l'inhumation lundi matin. Il y a eu service solennel, auquel assistaient la famille et une foule considérable d'amis. Officiants : M. l'abbé Fillion, le R. P. Blais, O M. I., et M. l'abbé Béliveau.

Des tributs floraux et des bouquets spirituels ont été placés en nombre sur le cercueil de Mlle Gauthier.

Nous prions la famille d'accepter nos très vives sympathies.

IMMIGRATION

L'immigration est plus active que jamais. On envahit notre territoire par flots. Tous les jours, et par pleins chars, arrivent ici les vieilles populations européennes et les entreprenants américains. Les bâtisses d'imigration du gouvernement à Winnipeg ne suffisent pas pour recevoir tous ceux qui demandent abri. La semaine dernière, les vastes salles d'attente de la gare du C. P. R. étaient converties en véritables dortoirs. On se bouscule un peu, on dort mal aussi, mais on a confiance dans le pays. Dans quelques mois on sera installé sur de bonnes terres où poussera le blé, où muriront les épis. A l'immigrant courageux, les fatigues du voyage ne sont qu'un stimulant à mieux travailler.

Comme nous serions heureux de recevoir en nombre nos canadiens des Etats-Unis ou nos braves cultivateurs que les circonstances obligent à laisser Québec!

LES LISTES ELECTORALES

Les juges de la cour de Comté de la Province, chargés de présider à la préparation des listes électorales, se sont réunis à Winnipeg, récemment. Étaient présents : les honorables juges Walker, Prud'homme, Myers, Locke et Cumburland.

M. le juge Walker a été nommé président du Bureau et M. L. N Bétournay greffier. Pour les fins de ce travail de compilation, des listes la province a été répartie en six destricts de la maniere suivante :

Juge Walker—Les trois comtés de Winnipeg.

Juge Myers—Minnedosa, Russell, Assiniboia, Springfield, Kildonan and Saint-Andrew's.

Juge Prud'homme— Carillon, LaVérandrye, Morris, Saint-Boniface, Gimli.

Juge Locke—Turtle Mountain Killarney, Mountain, Manitou, Morden, Dufferin Rhineland, Emerson.

Juge Cumberland—Deloraine Arthur, Avondale, South Brandon, Brandon city, Virden Lansdowne, Hamiota, Birtle.

Juge Ryan—Cypress, Portage la Prairie, Lakeside, Norfolk, Beautiful Plains, Gladstone, Dauphin, Gilbert Plains, Swan River.

D'ici à quelques jours les juges détermineront les endroits où se tiendront les bureaux de votation dans les différents comtés et nommeront leurs greffiers Il y a nouvelle réunion du Bureau le 17 avril.

Le Manitoba.

Mercredi, 15 Avril 1903

A OTTAWA

(De notre Correspondant Spécial)

L'honorable M. Costigan a cru qu'il était opportun de présenter de nouveau sa résolution de sympathie pour le *Home Rule*.

M. Costigan aurait été mieux inspiré si, voyant l'attitude actuelle du gouvernement anglais et sa volonté évidente, exprimée en chiffres d'une incontestable importance, d'améliorer considérablement le sort des tenanciers irlandais, il s'était contenté de présenter une résolution félicitant simplement les ministres de Sa Majesté du bon mouvement inspiré, dit-on, par le Roi, et dont ils viennent de se faire les champions.

Sur une pareille résolution, il n'y aurait pas eu une seule voix discordante. Sur des questions de cette nature, l'unanimité est importante à conserver. C'est en cela que réside la force même de l'attitude. Pour l'obtenir, il vaut mieux rester en deçà de ses désirs que d'aller trop loin, de peur de partager les avis.

C'est ce qui est arrivé par suite de l'introduction de la question du *Home Rule*, dans la résolution.

Légitime ou non, le *Home Rule* ne ralliera jamais tous les avis. Et comme la question ne peut se résoudre au parlement canadien, il devient évident que l'opinion de celui-ci ne peut valoir auprès du parlement anglais qu'autant qu'il est unanime.

Dans l'occasion, la résolution a soulevé un débat fort intéressant. On s'y attendait évidemment, car les galeries étaient bondées d'auditeurs.

Les chefs des deux partis ont voté en faveur de la résolution.

***

Depuis vendredi, les Communes sont ajournées pour la vacance de Pâques. C'est dire que les palais législatifs sont déserts. Dès jeudi, les rangs de la députation ont commencé à s'éclaircir. Le lendemain la solitude prenait possession des salles de réunion, des couloirs et même de plusieurs bureaux. Car, les employés, qui sont des hommes, tout comme les représentants du peuple, et qui s'imaginent gagner leurs appointements bien mieux que les députés qui les ont fait nommer, croient eux-mêmes aux avantages d'un bon repos ; et quand l'exemple leur est donné de haut, ils pensent que c'est bon à suivre.

Donc les employés supérieurs prennent aussi leur vacance de Pâques ; les messagers et les pages s'exercent au jeu de balle, sur la pelouse faisant face aux bâtisses parlementaires ; histoire de s'entrainer pour d'héroïques combats futurs et par haine des loisirs.

Les travaux reprendront mardi le 14 du courant. L'herbe aura reverdi ; les députés et sénateurs, rentrant à la capitale, trouveront un nouveau décor, qui leur fera presque chérir leur dure vie parlementaire.

Mais il parait que le gouvernement ne les laissera pas longtemps sous le charme qui caractérise les premiers instants de ces retours au centre de la vie politique.

Deux actes importants rempliront la semaine : le *Bill* de la rédistribution des sièges électoraux et le discours budgétaire du ministre des finances.

Il est difficile de dire combien de temps durera la discussion sur le *Bill* concernant la modification de la carte électorale. On croit que l'opposition proposera au gouvernement de demander à la Cour Suprême une interprétation judiciaire de la clause constitutionnelle obligeant le parlement à la suite du recensement à faire une nouvelle repartition des sièges entre les provinces. Si cette suggestion était acceptée, l'opposition laisserait peut-être passer facilement la mesure en seconde lecture, sauf à la discuter ensuite en comité.

Mais si le gouvernement s'objecte à ce référé à la cour suprême, on peut prévoir quelque discussion.

Les provinces dont le chiffre des députés est réduit sont très vexées de se trouver en face d'une pareille éventualité ; et leurs députés chercheront à amortir le coup.

Quant au discours du ministre des finances, c'est toujours un morceau de valeur. C'est la situation économique du pays qui en fait la base et qu'il est censé révéler au public. Avant la séance où il doit être prononcé le gouvernement s'empare de toutes les lignes télégraphiques et ferme toutes les sources de renseignement afin de prévenir les fraudes qui pourraient se commettre au détriment du trésor dans le cas où des changements douaniers seraient suggérés. Ce n'est qu'après que le gouvernement a déposé devant les chambres ses résolutions sur les changements proposés, lesquels deviennent de suite en force, qu'il rend la liberté aux lignes télégraphiques. Car, alors, il a déjà notifié tous les bureaux de douanes d'avoir à appliquer tel ou tel tarif.

Au surplus, M. Fielding possède incontestablement un beau talent d'exposition. Ses assertions ne doivent pas nécessairement être acceptées sans contrôle ; il sait jongler avec les millions ; mais enfin pendant qu'il parle, son auditoire s'intéresse à ce qu'il dit. Ajoutons que M. Fielding est le successeur désigné comme premier ministre, de Sir Wilfrid Laurier, dans le cas où celui-ci disparaitrait de la scène politique. Ce est tel qui n'est plus un secret, est tel qu'il s'attache plus qu'un sentiment de curiosité à la personne même du ministre des finances.

Et puis l'incident Tarte pourrait, reviendra infailliblement sur le tapis durant le débat qui suivra le discours de M. Fielding.

Que le gouvernement annonce des changements de tarif, soit dans le sens de la protection ou du libre échange—ou qu'il se cantonne dans le *statuquo*—l'ex-ministre des Travaux Publics aura nécessairement son mot à dire. Et vous voyez de suite quelles portes s'ouvrent aux longs discours, aux essais de justification de part et d'autre, aux éclats de voix, aux incidents de toutes sortes.

Non seulement on ne chômera point la semaine prochaine, mais il pourrait y avoir des émotions.

Et, ma foi, s'il n'y en avait pas de temps à autres, la vie parlementaire serait par trop ennuyeuse.

C'est ce qu'a compris la législature d'Ontario, puisqu'elle a son affaire Gamey, qui semble être le prélude d'un effondrement.

***

Dans ce moment il y a devant les chambres un *Bill* dans le but d'obliger les compagnie de chemins de fer à mettre à différents endroits, sur leurs routes des gardes—une machine quelconque—pour empêcher les animaux de pénétrer sur la voie et de s'y faire tuer.

Le but est louable. Le promoteur de cette mesure ne ferait pas mal de s'occuper aussi de la protection des passagers. Il ne se passe pas un jour qu'il n'y ait quelque perte de vie par des accidents de chemin de fer. Le public ne peut s'empêcher de croire qu'il y a négligence quelque part.

***

On avait donné la semaine dernière les noms des personnages qui devaient composer la commission des chemins de fer C'étaient Sir William Van Horne, M. W. Bertram de Toronto, et Kennedy, de Québec.

Mais la chambre de Commerce de Winnipeg a fait des remontrances. L'Ouest, qui fournit la plus grande partie du commerce des lignes transcontinentales, réclame un membre dans cette commission.

L'action de notre chambre de commerce a eu son effet ; le gouvernement a hésité, puis a déclaré que les nominations étaient encore à faire.

DANS MORRIS

Une convention libérale tenue mercredi à Morris, a choisi M. Napoléon Comeault, de Saint-Jean-Baptiste, pour faire la lutte à l'hon. C. H. Campbell aux prochaines élections.

Il est assez facile de prévoir dès aujourd'hui que M. Comeault va rester sur le carreau.

Heureusement que quand on meurt politiquement parlant, on ne perd pas la vie du corps, car autrement nous aurions au lendemain des élections à déplorer le trépas de cet excellent M. Comeault, auquel, mon Dien, nous ne voulons pas de mal !

M. Comeault ne saurait s'en prendre qu'à lui et à ses amis des durs mois et des conclusions amères qui l'attendent.

Il a oublié de le dire, mais puisque sa candidature émerge d'une convention libérale, M. Comeault entre en campagne sous la bannière de M. Greenway.

Quelles œuvres de M. Greenway, le candidat libéral va-t-il soumettre à l'admiration des électeurs du comté de Morris ? ?

Le passage de M. Greenway au pouvoir a été un gaspillage des fonds publics ; une hécatombe aussi pour tout ce qui vit ici de catholique et de français !

M. Comeault va-t-il, en enfant fourvoyé, assumer sur ses petites épaules le passé navrant de M. Greenway ?

Quelles assurances de bienveillance de la part de son chef a-t-il à nous donner ?

Que le candidat libéral se hâte de répondre à la légitime curiosité de ses électeurs sur ces points importants.

Dès le lendemain de la nomination de M. Comeault, nous recevions de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph et de Letellier, des renseignements qui nous portent à croire que le candidat de M. Greenway sera déçu dans ses espérances s'il a compté sur autre chose que le programme libéral pour faire sa lutte. Nous sommes heureux de ces renseignements puisés à bonne source. La rencontre se fera sur les mérites respectifs des hommes et des partis, non pas sur les sentiments.

Les électeurs du comté de Morris ont dans l'honorable procureur général Campbell un député renseigné, éminent et dévoué. Ils ont l'honneur d'être représentés à la législature par un ministre du gouvernement ; nous savons qu'ils ne le troqueront pas pour l'homme qu'on veut leur donner.

Nous savons surtout qu'ils ne voteront pas pour un partisan de M. Greenway, contre le gouvernement Roblin qui est l'un des gouvernements les plus sympathiques aux Canadiens-français que nous ayons jamais eus dans la Province.

Notes Politiques

M. Laurier a chassé M. Tarte du cabinet parce que celui-ci avait énoncé une politique qui n'était pas celle du gouvernement.

Or, le ministre du Revenu a déclaré publiquement que M. Laurier avait étouffé la question des Ecoles.

Et M. Laurier ne lui a pas fait subir le sort de M. Tarte, il le conserve dans son cabinet.

C'est donc que le ministre du Revenu de l'intérieur a correctement exprimé les vues du gouvernement et celles de M. Laurier, son chef.

***

Fumeurs de cigarettes, tremblez ! Les Communes viennent de décider qu'il serait dans votre intérêt de prohiber l'importation, la confection et la vente de cet article, qui fait vos délices. On dit que la cigarette est préjudiciable à votre santé Sur ce point, il semble qu'il y ait unanimité d'opinion, surtout pour les jeunes gens de moins de 18 ans. Le vote a été de 103 contre 48. Les quarante huit sont pour la liberté !

***

M. le maitre de poste Comeault, de Saint-Jean-Baptiste a été mis en nomination comme candidat libéral dans Morris, par le maitre de poste Lawrie, de Morris. Etaient aussi présents à la convention M le maitre de poste Rougeau d'Otterburne, M. le maitre de poste Perrault, M. le maitre de poste Lion, MM. Forest et Jérôme inspecteurs des homesteads.

Oh non ! les employés publics libéraux de font pas de politique !

CANDIDAT DANS CARILLON

M. Albert Préfontaine, de Saint-Pierre Jolys, est candidat conservateur dans le comté de Carillon. Une convention représentant tout le comté l'a invité à être le porte-drapeau du gouvernement Roblin aux prochaines élections.

Au-delà de 200 personnes assistaient à cette convention. C'est un victorieux contraste à la convention libérale tenue à Otterburne quelques jours auparavant et où il n'y avait que 18 personnes !

M. Préfontaine a accepté la tâche honorable que les électeurs du comté de Carillon lui ont confiée. M. Préfontaine a parlé avec facilité en français et en anglais aux délégués de la convention ; son discours a produit une excellente impression.

M. Joseph Bernier, M.P.P., qui avait été invité à cette démonstration, a lui aussi adressé la parole. Il a fait la revue de la conduite du gouvernement Roblin, et son exposé de la politique conservatrice a été accueilli avec l'attention que mérite une parole honnête et sincère.

L'hon. M. Roblin, qui devait être présent à la convention, a été samedi appelé subitement dans l'Ouest, de sorte qu'il n'a pu à son regret se rendre lundi à Saint-Pierre. Le premier ministre a envoyé une lettre expliquant son absence et exprimant l'espoir de pouvoir venir seconder son ami M. Préfontaine pendant la campagne électorale.

L'élection de M. Préfontaine ne fait pas de doute ; d'autant plus que lui-même et ses amis se jettent dans la lutte avec ardeur.

M. Préfontaine fera un excellent député.

M. Alfred LaSalle, qui présidait la convention, a été nommé président de l'association conservatrice du comté, et M. Jos. Lamoureux, secrétaire.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa présente session d'un acte donnant pouvoir aux applicants de construire et de faire fonctionner des lignes de télégraphe et de téléphone à travers la Puissance du Canada.

Daté à Ottawa ce 27 mars 1903

KIDD & THOMPSON

Avocat des requérants

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous avons eu une superbe température à Pâques.

—M. Arthur Casson est à réparer le bloc Lamontagne sur l'Avenue Provencher.

—M. Michel Lagimodière a acheté l'hôtel de M. Alfred Vaudry à Lorette.

—Le C. N. R. a décidé d'organiser un train quotidien de Winnipeg à Port Arthur du 1er juin prochain.

—On a commencé à semer en plusieurs endroits de la province; d'ici quelques jours, ce sera général.

—M. Pierre Gosselin, a reçu un char de briques rouges de Québec, pour le nouveau four qu'il doit construire sous peu.

—Le soleil du printemps fait du bien à tous nos malades, qui sortent les uns après les autres de leur maison.

—L'hôpital de Saint-Boniface est plus que jamais rempli de malades. Que de services rend cette institution !

—Les travaux du moulin à scie de la Rat Portage Lumber Co., en cette ville, doivent se continuer sous peu.

—M. William Lagimodière, M.P.P., est entré en société avec M. Joseph Lecomte, comme agents d'immeubles. Leurs bureaux sont au coin des rues Main et Lombard, à Winnipeg.

—La construction de l'Ecole Normale va reprendre sous peu. Cet édifice, une fois terminé, sera un véritable ornement pour la ville. Le gouvernement local a bien fait les choses.

—A la dernière assemblée de la Société C. M. B. A., il a été voté des votes de condoléances à M. I. Lavoie et à M. Thomas Beaulieu pour la perte de leurs enfants décédés il a quelques semaines.

—M. Edouard Martel a eu la douleur de perdre une de ses filles la semaine dernière. La défunte était âgée de 8 ans. Nos sympathies à la famille éplorée.

MM. Andrews et Bernier, avocat, viennent d'agrandir considérablement leurs bureaux. Ils occupent maintenant toute la façade du 1er étage de la Banque d'Ottawa, 363 rue Main, Winnipeg.

—Un train du Canadian Northern allant de Winnipeg à Saint-Paul a déraillé dimanche soir près de Cartier. On a mis du temps avant de remettre les voyageurs sur la voie. Il y a eu trois blessés.

—L'annonce qui a paru dans nos colonnes mercredi dernier au nom de la ville montre que notre Conseil fera sous peu d'importantes améliorations dans Saint-Boniface. Il n'y a pas d'autre moyen de faire prendre à notre ville le rang qu'elle a droit d'occuper dans la province.

—M. J. W. Bengough, le grand caricaturiste d'Ontario, a donné une fort intéressante représentation au Winnipeg Theatre, la semaine dernière. Comme d'habitude les hommes politiques ont eu leur large part des attentions de M. Bengough. D'autres célébrités locales ont aussi apparu sous le crayon magique de l'artiste. Les poses données à chaque personnage étaient comiques et suggestives au possible.

—Les Forestiers Catholiques se préparent activement pour la séance du 5 mai prochain, au bénéfice de la cathédrale. On nous promet un régal, musical, dramatique et littéraire peu ordidaire. Les Forestiers comptent sur l'encouragement du public, pour mener à bonne fin cette œuvre qui est en même temps religieuse et patriotique. Les succès obtenus par les Forestiers Catholiques, chaque fois qu'il nous a été donné de les entendra, est une garantie que la séance du 5 mai sera des plus interessantes.

Ville de Saint-Boniface

TERRASSEMENTS DE RUES ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir:

TERRASSEMENTS

1o. Terrassement rue Laflèche, de l'Avenue Provencher à la rue LaVérandrye; coût approximatif $ 225.00

2o. Terrassement rue Dumoulin, de la rue Archibald à la rue Maisonneuve; coût approximatif $ 185.00

3o. Terrassement rue Dumoulin, de la rue Saint-Jean-Baptiste à la rue Thibault; coût approximatif $ 118.00

4o. Terrassement rue Aulneau, de l'Avenue Provencher à l'Avenue de la Cathédrale; coût approximatif $ 175.00

5o. Terrassement rue Deschambault, de la rue Meuron à la rue Youville; coût approximatif $ 95.00

6o. Terrassement Avenue de la Cathédrale, de la rue Meuron à la rue Aulneau; coût approximatif $ 255.00

TROTTOIRS

1o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, sur le côté sud de la rue Eugénie, de l'Avenue Taché à la rue St. Joseph; coût approximatif $250.00.

2o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Eugénie, de l'avenue Taché à la rue St. Joseph; coût approximatif $250.00.

4o. Un trottoir en madrier sur le côté Est de la rue St. Joseph entre la rue Marion et la rue Kittson, de 4 pieds de largeur, excepté la partie entre les rues Horace et Eugénie où la largeur sera de 6 pieds; coût approximatif $390.00.

4o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, sur le côté Ouest de l'Avenue Taché, de la rue Marion à la rue Eugénie; coût approximatif $205.00.

5o. Un trottoir en madrier, de 6 pieds de largeur, sur le côté Est de l'Avenue Taché depuis la ligne Nord du lot de Paroisse 85 jusqu'à la rue Marion; coût approximatif $744.00.

6o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté sud de la rue Berry sur toute sa longueur; coût approximatif $585 00.

7o Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté Nord de la rue Berry sur toute sa longueur; coût approximatif $585.00.

8o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté sud de la rue Bertrand sur toute sa longueur; coût approximatif $585.

9o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté nord rue Bertrand, sur toute sa longueur; coût approximatif $585 00.

10o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, coté Ouest rue Aulneau, de l'Avenue Provencher a l'Avenue de la Cathédrale; coût approximatif $385.00.

11o. un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté nord rue Dumoulin, de la rue du Collège à la rue Thibault; coût approximatif $495.00.

12o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté Ouest rue Laflèche, de l'Avenue Provencher à la rue LaVérandrye; coût approximatif $336.00.

13o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté sud rue Dumoulin, de la rue Laflèche à la rue Maisonneuve; coût approximatif $252.00.

14o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté nord rue LaVérandrye, de l'Avenue Taché à la rue St. Joseph; coût approximatif $225 00.

15o. Un trottoir en madrier, de 4 pieds de largeur, côté sud de l'Avenue de la Cathédrale, sur toute sa longueur; coût approximatif $586 50.

La Ville emettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage-rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté des rues sur laquelle seront faits les dits trottoirs, et sur les deux côtés des rues ou parties des rues respectivement où seront faits les dits terrassements, pour un montant suffisant pour payer l'interêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis la majorite des propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif ci-dessus mentionné, représentant au moins les 3 cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne petitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 6 avril 1903.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier.

Province du Manitoba

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 21 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922.230
Avoine	575,186	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern,* à $3,00 et $3.50 l'acre.

Des Octrois Gratuits de Terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à " Minister of Agriculture and Immigration. Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant "The Shipping Federation of Canada," avec bureau central dans la cité de Montréal, en vue des fins suivantes:

Pour amalgamer et fédérer les propriétaires de vaisseaux, gérants de navires et agents, individus ou corporations, existant ou devant exister, et toutes autres personnes ou corporations qui pourront dans la suite être intéressés dans le commerce de navigation ou autrement et de co-opérer avec toutes autres associations, compagnies ou personnes; afin de considerer toutes questions et affaires affectant les intérêts du commerce de navigation au Canada ou autres commerces en rapport avec celui et de prendre toutes mesures qui seront jugées utiles pour promouvoir et proteger tels intérêts; afin aussi d'acquérir, posséder et disposer de biens meubles et immeubles, afin d'organiser afin d'organiser, régler et dissoudre toutes succursales; afin de protéger et indemniser ses membres de telle façon qui sera nécessaire; afin de voir au règlement des discussions; afin de faire des by-laws, règles et règlements pour le gouvernement de la compagnie, pour atteindre sa fin, imposer ses honoraires, primes, souscriptions et pénalités sur ses membres; et de posseder tous autre droits nécessaires ou incidents, pouvoirs et privilèges necessaires ou incidents ou pouvant concourir aux fins plus haut mentionnées.

PEERS DAVIDSON,
Avocat des requerants.

Daté dans la Cité de Montréal ce 26ème jour de février 1903. 16-25

MUNICIPALITE DE MONTCALM.

AVIS

AVIS Est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le rôle d'évaluation de 1902 a été accepté pour l'année 1903.

Que toute personne est invitée à examiner le dit rôle au Bureau du Secrétaire Trésorier à Saint-Jean-Baptiste de cette date au (8) huit de Mai 1903 et tous ceux qui désireraient porter des plaintes contre le dit rôle doivent déposer leurs plaintes au Bureau du dit secrétaire-Trésorier le ou avant le (8) huitième jour de mai 1903.

Que le conseil siégera en cour de Révision pour considérer les dites plaintes s'il y en a et reviser le dit rôle le 19me jour de Mai A. D. 1903 à dix heures avant midi à Letellier à la salle municipale.

Donné sous ma signature à St-Jean-Baptiste ce premier jour du mois d'avril A. D. 1903.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire trésorier, Municipalité de Montcalm.

CARSLEY & CO.

344 RUE MAIN

Progres du Diocese

(Les Cloches de Saint-Boniface)

Les nouvelles suivantes donneront une idée des progrès du diocèse :

Les Allemands catholiques des colonies de Saint-Pierre et de St-Paul (près Balgonie, diocèse de l'Assiniboia) vont bâtir, dans chaque colonie, une église qui coûtera $4,000. M. Cusson est l'architecte de ces églises ainsi que du presbytère que le R. M. Zerbach va faire construire.

A Moose Jaw, la chapelle bâtie par le R. P. Van Heertum, O. P., curé de Régina, est terminée; de même une autre chapelle bâtie au nord de Balgonie par le même missionnaire.

A Weyburn, entre Moose Jaw et Estevan, il est question de bâtir une chapelle (Allemands et autres).

A Wolseley, la population se prépare à recevoir les SS. de N. D. des missions. La vieille église a été transportée près de la nouvelle afin de servir de couvent provisoire.

A Saint-Ignace-des-Saules Willow Bunch et non la Montagne de-Bois "Wooden Mountain" qui est à 40 milles de là, la population a déjà souscrit une somme de $2,000 pour commencer une église en pierre.

A Rapid City (Manitoba) une jolie chapelle a été construite par les RR. PP. Rédemptoristes. Elle est dédiée à "Ullstan."

A Saint-Eustache, la population se prépare à commencer bientôt une magnifique église. Déjà on a mis deux mille piastres en caisse, grâce à l'esprit d'initiative et à l'activité du R. M. Campeau, curé, secondé par la générosité des paroissiens. Les religieuses de N. D. des Missions ont l'intention de construire leur couvent au printemps.

A Eli, l'on va construire une petite chapelle. Cette localité prend beaucoup d'importance; il y a plus de 60 enfants à l'école.

A Saint-Charles, une partie de la pierre est charroyée, et beaucoup de bois est déjà acheté, pour la construction d'une nouvelle église.

A Letellier, les RR. SS. de N. D. des Missions vont construire un couvent.

A Winnipeg, la nouvelle Académie Sainte-Marie, sur les bords de l'Assiniboine, sera bientôt terminée. Le coût total dépassera la somme de $75,000; mais l'ancienne académie a été vendue à l'architecte, ce qui réduira la dette à peu près au taux où elle était quand la première académie a été construite.

A Saint-Boniface, le coût de l'addition au pensionnat, comme il est dit ailleurs, sera de $30 000. Il n'est que juste de faire de cette institution une des gloires de la ville épiscopale.

A Saint-Antoine-d'Aubigny, près Saint-Agathe, une chapelle se construit en ce moment.

A Saint-Agathe, un presbytère va être construit et de grandes réparations vont être faites à l'église. Une sacristie sera construite, cet été. La santé du R. M. Bourret, curé est bien meilleure.

A Lorette, un couvent va être construit par le R. M. Dufresne qui a déjà acheté le bois.

A Sainte-Rose, la maison du noviciat des SS. de N. D. des Missions est presque terminée.

On peut juger par cette nomenclature l'impulsion bienfaisante donnée aux développements du diocèse par les autorités religieuses.

RESPONSABILITE D'UNE MERE

Toutes les mères sont, jusqu'à un certain point, responsables de la santé de leurs enfants, et la mère prudente gardera toujours à la maison ce qu'il faut pour protéger la santé de ses chers petits. Pour cela, il n'y a certainement pas de remèdes comparables aux Tablettes Baby's Own. Ces Tablettes soulagent promptement et guérissent, en peu de temps, toutes les maladies d'estomac et d'intestins, enraient les rhumes, les fièvres simples, préviennent le croup, et soulagent l'irritation accompagnant la pousse des dents. Elles sont bonnes pour les enfants de tous les âges, depuis la naissance en montant, et sont offertes en vente avec la garantie qu'elles ne contiennent ni opiats ni drogues préjudiciables à la santé. Toutes les mères qui ont employé les Tablettes Baby's Own en font des louanges et en gardent à la maison. Mme John Weaver, Blissfield, N. B., dit : "Ma famille se compose de six enfants, j'ai fait usage des Tablettes Baby's Own et je sais que c'est le meilleur remède que j'aie jamais donné à mes jeunes enfants."

Vous pouvez vous procurer les Tablettes Baby's Own dans toutes les pharmacies ou vous les faire expédier franco par la poste à 25 cents la boite en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

MAUX DU PRINTEMPS

Le printemps est la saison où votre système a besoin d'être tonifié. Au printemps il vous faut un sang nouveau; vous vous sentirez gai, heureux et en santé. Beaucoup de personnes prennent des purgatifs au printemps, mais cela est une grave erreur, car tous les purgatifs ont une tendance à affaiblir le système. Le seul moyen certain d'avoir un sang nouveau et une nouvelle force, c'est de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font un sang nouveau, riche, rouge. Elles sont le plus grand tonique du monde. Les Pilules Roses du Dr Williams chassent promptement tous les maux du printemps. Mlle Belle Cohoon, White Rock Mills, N. E., écrit : —"J'ai trouvé que les Pilules Roses du Dr Williams étaient un excellent remède de printemps. J'étais beaucoup épuisée, le moindre exercice me rendait à bout et j'éprouvais constamment une sensation de langueur et d'abattement. Mon appétit était nul, je dormais mal la nuit et je ne reposais pas. Après avoir commencé l'usage des Pilules Roses du Dr Williams il se produisit un changement rapide pour le mieux et après en avoir pris quelques boites, je me sentis plus forte que je ne l'avais été dendant des années."

Vous pouvez obtenir les Pilules Roses du Dr Williams chez n'importe quel marchand de remède ou franco par la poste, à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, en écrivant directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne laissez personne vous convaincre de prendre une substitution. Les substitution n'ont jamais guéri personne—les véritables pilules ont guéri des centaines et des milliers dans toutes les parties du monde.

AVIS

IMMATRICULATION

Dans les Chancelleries consulaires des Belges résidant à l'étranger.

Conformément à une circulaire du Ministère des Affaires étrangères, en date du 1er août 1881, les Belges résidant à l'étranger peuvent, après avoir justifié de leur nationalité, se faire inscrire sur un régistre matricule tenu à cet effet dans la chancellerie de chaque poste consulaire de Belgique.

L'inscription au régistre a lieu gratuitement.

Toute dans l'intérêt des Belges, cette mesure procure notamment aux personnes inscrites un moyen de démontrer que leur établissement à l'étranger étant fait avec esprit de retour, elles désirent conserver leur nationalité (Art. 17 du code civil) et leur permet, en cas de besoin, d'entrer facilement en rapport avec le consulat.

Des certificats d'immatriculation sont remis aux personnes qui en font demande; la délivrance et le visa de ces documents sont soumis aux droits fixés par les numéros 29 et 30 du tarif annexé à la loi du 22 octobre 1897. Les consuls sont autorises à accorder remise totale ou partielle des dits droits.

A. J. H. DUBUC, Avocat,

Vice Consul de Belgique à Winnipeg.

313 McIntyre Blok, P. O. Box 319,

Winnipeg, Man.

MUNICIPALITE

RURALE DE TACHE

AVIS public est par le présent donné que le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché se formera en Cour de Révision, lundi le 4 jour de mai A. D. 1903, à 10 A. M. à la salle Municipale, Lorette, pour reviser le Rôle d'évaluation pour l'année 1903 et prendra en considération toutes les plaintes formulées contre le dit rôle d'évaluation.

Lorette, 28 ème jour de Mars A.D. 1903

WM. LAGIMODIERE,

Sec. Très.

Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées "Tenders for the completion of Drainage District No. 6" seront reçues jusqu'à midi samedi le 11 avril, au Département des Travaux Publics, pour un système de canalisation des townships 6 et 7 rangs 1 et 2 Est; excavation approximative 156500 verges cubiques. On peut voir les plans et spécifications au département des Travaux Publics Bâtisses du Parlement à Winnipeg.

Les soumissions doivent indiquer un prix par verge cubique.

Un chèque accepté pour au moins 5% du montant de la soumission doit accompagner la dite soumission; ce chèque sera confisqué par le gouvernement au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, refuserait de l'exécuter ou l'exécuterait mal.

R. ROGERS,

Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, Mars 30 1903.

AVIS

LA COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal, donne avis qu'elle s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour être autorisée à se procurer un capital-actions et à changer son nom en celui de compagnie d'Assurance Montréal contre le feu.

E. LEF. de BELLEFEUILLE,

Procureur de la dite Compagnie.

Montréal, 20 janvier 1903.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochain session d'un acte autorisant le Canadian Northern Railway de s'amalgamer avec ou d'acheter les lignes, la propriété, les droits et franchises de la Western Extension Railway Company.

Daté ce douzième jour de mars 1903.

Z. A. LASH,

Avocat des réquérants

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, d'un acte étendant la limite du temps prescrit pour le commencement et l'achèvement de l'entreprise de la Hudson's Bay and Pacific Railway Company.

The Hudson's Bay and Pacific Railway Company.

Par O. E. CULBERT,

Avocat de la Compagnie.

Ottawa, 12 février, 1903 17—25

ON DEMANDE Pour l'école de Saint-Félix une institutrice diplomée. S'adresser au

Rev. W. L. JUBINVILLE

Sec. Très.

Dunrea, Man.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE CITOYEN CAPITAINE SPARTACUS

(CHOUANS ET BLEUS)

III

No. 6

Le Marquis savait parfaitement que, pour le parti royaliste, les chances de succès n'étaient point alors en Bretagne; il connaissait les progrès extraordinaires des généraux vendéens; le général de Bonchamp, avec lequel il entretenait une correspondance intime, le pressait de venir joindre son corps. Aussi, la veille même, avait-il résolu de tenter un dernier effort sur la Gacilly, et de passer ensuite la Loire pour rallier l'armée catholique.

La captivité de mademoiselle de Vimar dérangeait tous ses plans.

Les Lepriol de Vimar, vieille noblesse de Josselin et les de la M...(car il faut bien vous avouer que le brave général me racontait ici sa propre histoire en ayant soin de ne se désigner jamais que par un nom de guerre "Le Marquis") étaient alliés depuis des siècles. Le Marquis, après avoir vu Anne toute petite au château de son père, l'avait retrouvée jeune fille quand il était revenu de l'émigration en pleine Terreur avec le dessein arrêté de tirer l'épée en faveur du roi prisonnier au Temple.

Au milieu de sa vie de dangers toujours renaissants, la vue continuelle d'Anne, son exquise beauté, la tournure exceptionnelle de son esprit audacieusement romanesque, avaient agi sur l'âme du Marquis. Insensiblement, avant qu'il eût songé à y prendre garde, il avait dû s'avouer qu'il souhaitait ardemment d'obtenir sa main.

Dès lors, ce sentiment avait jeté des racines trop profondes pour qu'on pût songer à le combattre. Mais à mesure que son projet de prendre Anne pour sa femme s'affermissait, il déplorait davantage la vie d'aventure de la jeune fille, l'oubli où elle mettait les douces habitudes de son sexe.

Oubliant les premières impressions qui avaient agi sur lui si vivement, il regardait maintenant comme autant de travers cette hardiesse extraordinaire, ce courage tout viril qui, bien probablement, avaient été les premiers appâts où s'était pris son cœur. Il maudissait d'autant plus ce malencontreux héroïsme, qu'il y voyait l'obstacle le moins sérieux sans doute, mais le plus insurmontable à sa jonction avec M. de Bonchamp.

Au milieu de la bande du "Trou des païens," composée des vassaux du Marquis et de ceux de la maison de Vimar, Anne pouvait, en effet, suivre à son aise sa bizarre vocation. Les bons chouans de Bretagne l'admiraient, l'idolâtraient, la respectaient à l'égal d'une sainte; mais ailleurs, dans les rangs de l'armée royale, que deviendrait la pauvre amazone?

C'étaient ces pensées, la dernière surtout malgré sa faible importance relative, qui absorbaient le Marquis. Aux reproches de sa conscience, il avait à opposer la captivité d'Anne. Pouvait-il en effet la laisser entre les mains des Bleus?

Mais d'un autre côté, ce malheur serait-il arrivé s'il eût fait taire sa faiblesse, pour de plus nobles combats, ces inutiles et dangereuses escarmouches de Bretagne?

Il s'indignait d'avoir pu mettre en balance son amour pour une enfant et le service de Sa Majesté, il avait honte de lui-même. Puis, tout à coup, chose étrange! honte et indignation s'évanouissait comme un songe, pour faire place à la rêverie la plus pastorale, quand il se faisait cette question, tourment éternel de quiconque met son bonheur à la merci d'une femme: —M'aime-t-elle?

Sa distraction, favorisée par le silence et la solitude, menaçait de se prolonger encore, lorsque, fort heureusement pour Mlle de Vimar, à qui sa langoureuse méditation était d'un assez mince secours, un rayon de lune se frayant tout à coup un passage à travers la voûte des broussailles, vint frapper d'aplomb son visage. Le marquis tressaillit à cette vue; mais, avant qu'il eût eu le temps de faire un mouvement, la voûte se referma, le rayon disparut, et un corps pesant tomba au fond du précipice.

—Ne vous inquiétez pas, monsieur le Marquis, dit en même temps la voix d'Huber, il doit-être bien mort; mais venez voir pourtant si c'est un effet de votre bonté. Les enragés ont la vie dure.

Le marquis marcha vivement dans l'obscurité; au second pas qu'il fit, son pied heurta contre un cadavre.

Huber arrivait en ce moment au fond du ravin.

—C'est Mathurin Caignal, dit-il froidement, sauf vot'respect, monsieur le Marquis.

—Et pourquoi l'avoir tué, malheureux?

—Dame! c'était un "pataud"; je m'en doutais depuis, et je l'avais guetté aujourd'hui toute la journée; je l'ai trouvé cette nuit.

—Mais qui te dit qu'il fût un traître?

—M'est avis que vous n'avez pas regardé le corps, sans cela vous auriez vu briller ses boutons d'étain. Caignal s'était fait bleu, sauf respect, monsieur le Marquis; il est en uniforme.

Le Marquis punissait rigoureusement les meurtres isolés qui déshonorent inutilement un parti; mais ici la trahison était flagrante. Ce Caignal était un déserteur, devenu espion et Huber avait probablement sauvé toute la troupe d'un danger imminent.

Néanmoins le Marquis prit un ton sévère.

—Pourquoi as-tu quitté le camp sans ordre? demanda-t-il.

—Dame! balbutia le gars en roulant son chapeau entre ses doigts; j'ai quitté le camp pour guetter Caignal.

—Tu seras puni; un meurtrier nocturne n'est pas digne de faire partie des troupes de Sa Majesté.

—Dame! monsieur le Marquis!...

Le chouan qui venait de risquer sa vie en attaquant un ennemi nécessairement sur ses gardes et armé, ne trouva que cette exclamation douloureuse pour repousser le reproche peut-être injuste de son chef.

—Quoi! la nuit est-elle donc si avancée! s'écria ce dernier qui avait poussé le ressort de sa montre: onze heures et demie! Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard!

Il entra doucement dans la grotte avec Huber, et réveilla ses trois autres compagnons d'expédition qui dormaient côté à côté, d'un profond et bruyant sommeil. Il les fit entrer dans sa cave où il leur distribua, suivant sa promesse, des couteaux bien affilés: puis tous les cinq partirent sans bruit, grimpant le long des bords du ravin pour se diriger vers la Gacilly.

Leur marche était silencieuse, bien que rapide; les Bleus envoyaient souvent des espions dans les bois, témoin le transfuge Caignal, surpris par Huber à dix pas du "Trou des païens; le moindre indice pouvait donner l'éveil.

La forêt-Neuve s'étend jusqu'à un quart de lieue de la Gacilly. Pendant une demi-heure, nos aventureux voyageurs, couverts par le dôme de verdure qui s'élevait au-dessus de leurs têtes, ne s'aperçurent pas qu'un brouillard compact commençait à envelopper la plaine. Ce fut seulement à quelques pas de la lisière que le marquis s'arrêta en disant:

—Ce brouillard nous fait la partie belle; la lune s'est cachée tout exprès pour nous. Ecoutez et souvenez-vous...Toi, Huber, tu vas nous quitter ici; tu prendras le chemin de Carentoir; tu tourneras la Gacilly pour arriver par derrière, du côté de la caserne...Approche.

Le Marquis lui dit quelques mots à l'oreille et ajouta tout haut:

—Tu m'entends; il n'est pas necessaire de tuer cet homme.

—Dame! fit Huber, évidemment désappointé; ça en ferait tout de même un de moins.

—Tu ne le tueras pas...va!

Le paysan partit.

—Pour nous, mes gars, reprit le Marquis, nous avons autre chose à faire. Huber est intelligent; grâce à lui, je suis sûr de parvenir jusqu'à Melle de Vimar, mais ce n'est pas tout: il faut songer au retour. Je connais le lieutenant Collot; à la moindre alerte, il envoie des patrouilles sur la lande. Pourtant mes gars, il faut que Melle Anne soit sauvée.

—Ça, c'est sûr, dirent les trois paysans

—S'il ne faut que se mettre en avant et recevoir ses coups à sa place, ajouta Jean Balagni, colosse de plus de six pieds, dont le courage et surtout la force étonnante faisaient bruit dans tout le pays et même parmi les Bleus: je dis que je suis là moi, Balagni.

Le Marquis jeta sur les membres nerveux de l'athlète un regard de satisfaction.

—C'est bien, dit-il; tu protègeras seul Mlle Anne pendant la retraite. Es-tu content?

—Je suis là, moi Balagni! répéta seulement le gars en redressant son torse gigantesque.

Le marquis continua:

—A la première alarme tu ôtes tes sabots, tu saisis dans tes bras Mlle de Vimar et tu prends la fuite sans faire aucun bruit, sans dire une parole...Vous, au contraire, continua le Marquis en s'adressant aux deux autres vous crierez "sauvons la demoiselle," et vous détalerez à grands fracas, dans la direction opposée; il faut qu'on vous poursuive...Joson et toi, Michel, votre tâche est la plus dangereuse; la remplirez-vous?

Les deux chouans répondirent oui d'une même voix; ce simple mot dans leur bouche valait pour le Marquis le serment le plus solennel.

—Dieu nous assiste! dit-il, en route, mes gars, faites-vous petits et ne soufflez pas.

(*A suivre*)